

<p>Faculté de Droit et Science Politique</p> <p>UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR</p> 	  <p>MASTER</p> <p>Mention : « Droit des Affaires »</p> <p><b>Droit Bancaire et FinTech</b></p> <p>Responsable : Marina Teller, Professeur</p>  	<p>Année Universitaire 2020.21</p>  
--	---	--

Master adossé au GREDEG (Groupe de recherche en droit économie gestion) Valbonne Sophia-Antipolis CNRS

### Présentation et objectifs

Le Master 2 « Droit bancaire et FinTech » a pour finalité d'offrir une formation juridique approfondie nécessaire à la maîtrise des activités juridiques et contentieuses des établissements bancaires et financiers, avec une formation originale sur les enjeux financiers des « deep technologies », grâce au programme de recherche [Deep Law for Technologies \(DL4T\)](#). La formation entend, en premier lieu, développer et spécialiser les connaissances dans tous les domaines du droit qui concernent la banque et la finance.

Elle vise notamment à donner aux étudiants les savoirs faire nécessaires à une intégration rapide et efficace dans le milieu professionnel ou dans les cabinets spécialisés. Par l'adjonction et la synthèse des savoirs et des savoirs faire, la spécialité « Droit bancaire et financier » veut apporter aux étudiants une culture juridique propre à la banque et à la finance leur permettant de posséder une capacité de mobilité professionnelle.

En second lieu, la formation développe des compétences nouvelles liées aux mutations de l'économie sous l'effet des technologies numériques. Le master se trouve ainsi adossé à la [chaire d'excellence scientifique Alexandre Koyré, intitulée « Droit économique et Intelligence Artificielle »](#). Une formation technique est apportée aux étudiants, sur des questions pointues mêlant la finance et l'économie numérique. L'objectif est de former des praticiens dotés de qualités d'innovation et de réflexion leur permettant de s'adapter aux défis auxquels sera confronté l'univers bancaire et financier de demain.

### Insertion professionnelle

La spécialité vise à former des professionnels aptes à assurer toute fonction juridique dans le secteur de la banque et de la finance : responsable *compliance*, chargé de clientèle entreprise, responsable de clientèle privée, conseiller en produits épargne, analyste de prêt, gestionnaire de patrimoine, responsable contentieux, avocat spécialisé, etc..

### Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Droit Bancaire et Fintech » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit.

**Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master droit des affaires de Nice (e-candidat).**

**Étudiants du M1 droit des affaires de Nice :** après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier et capacité d'accueil : 25 étudiants.

### Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP

Des procédures de **VAE** (Validation des Acquis de l'Expériences) et de **VAP** (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Renseignement auprès d'ASURE Formation – Tel. 04 89 15 21 55.

Web : [unice.fr/asure](http://unice.fr/asure)

### Préparer le Master Droit bancaire et Fintech en alternance

Il est possible de préparer ce Master en alternance (1 semaine en entreprise/ 1 semaine à l'université), dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès de MME Sabrina SILVI, responsable Service Alternance et Relations Entreprise.

Tél. +33(0)4.89.15.25.56

Courriel : [sabrina.SILVI@univ-cotedazur.fr](mailto:sabrina.SILVI@univ-cotedazur.fr) Web : <http://unice.fr/faculte-de-droit-et-science-politique/ALTERNANCE/Nos%20formations%20en%20alternance>

## Organisation générale

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dispensés par des universitaires et des professionnels, du mois de **septembre à fin mars**.

## Programme des études (sous réserve de modifications) :

### SEMESTRE 3

Description de la formation	Nombre d'heures	Noms Enseignants	Coef.
<b>UE1 – Risques bancaires (cours obligatoires)</b>		<b>6 ects</b>	
Compliance	30	Bertrand Brehier, Alexandre Leduc, Société Générale Julien Garnier, Société Générale Private Banking, Monaco	2
Analyse des risques bancaires	30	F. Vernanchet, Crédit Agricole Provence Côte d'Azur	2
<b>UE2 – Gestion des risques (cours obligatoires)</b>		<b>6 ects</b>	
Droit des assurances approfondi*	20	A. Trescases, Maître de Conférences UCA	1
Droit des assurances et nouvelles technologies (AssurTech)	10	A. Trescases, Maître de Conférences UCA	0,5
Droit bancaire de la consommation	20	E. Mouial, Professeur des Universités UCA	1
Insertion professionnelle	5		
<b>UE3 – Spécialisation de réglementation bancaire et financière (cours obligatoires)</b>		<b>6 ects</b>	
Réglementation bancaire et prudentielle	20	Marina Teller, PR UCA	1
Produits dérivés	20	C. Yvon, Responsable Droit des Opérations de Marché, SG	1
Droit des marchés financiers	10	Nessym Tir, Société Générale Private Banking, Monaco	1
Droit bancaire européen (seminaire obligatoire)	20	Danny Bush, Professeur, Université de Nijmegen	1
<b>UE4 – Techniques bancaires et de financement (cours obligatoires)</b>		<b>6 ects</b>	
Financement alternatif et fonds d'investissement	20	Thierry Granier ; Loïc Chollet	1
Titrisation et financement structuré	10	Grégory Benteux, Avocat	1
Analyse financière et techniques de financement	20	P. Pradal, Expert comptable, 1er adjoint au Maire de Nice	1
<b>UE5 – Spécialisation Fintech et droit</b>		<b>3 ects</b>	
Smart Contract et droit des obligations*	20	Eva Mouial et Mathias Latina, PR UCA	1
Blockchain et standardisation*	10	Jonathan Attia, entrepreneur	0.5
Transformation des métiers du droit et Legatech*	10	Vincent De Bonnafos, juriste Monaco	0.5
Chaire Koyré (Droit économique et Intelligence Artificielle)*	20	Marina Teller, PR UCA	NN
FinTech	5		NN
<b>UE6 – Spécialisation Fintech et Trading</b>		<b>3 ects</b>	
Droit de la cryptofinance § Token Economy*	20	Frederic Marty, CR CNRS, Rémy Ozcan	1
Entreprise et cyber-risque*	10	Eric Caprioli, avocat à Paris, Ilène Choukri	0.5
Trading algorithmique*	10	Jonathan Attia, entrepreneur	0.5
<b>UE7 OPTIONNELLE – Actes juridiques : rédaction et contentieux</b>			
Technique contractuelle*	20	Vanessa Hauret et Elsa Medina - Avocates	NN
Anglais des affaires*	20	Marc Peltier	NN
Contentieux économique et des affaires*	20	Jean-Baptiste Racine, Professeur UCA UCA Hamid Gharavi - Professionnel	NN
Fiscalité des affaires*	20	L. Lacour, Avocat, Barreau de Nice; E. Siemer, Avocat	NN

\*cours mutualisés avec d'autres spécialités

**Total**

**340 h**

## SEMESTRE 4

Description de la formation	Nombre d'heures	Noms Enseignants	Coef.
<b>UE8 – Projet professionnel et de recherche</b>		<b>30 ects</b>	
Mémoire ou stage			NN
Grand oral et méthodologie de la recherche	20		3
Culture Générale de droit économique ( <b>optionnel</b> )	20	Par les enseignants du master Droit Economique	NN

**Total** 20 h

**Élément facultatif semestriel** : Activités bonus (max : 0,25 points)

### Contrôle des connaissances

L'obtention d'une note au moins égale à 10/20 emporte l'attribution des ECTS attribués à chacune des composantes des unités d'enseignement. Dans toutes les unités, les cours donnent chacun lieu à un examen de nature variable : écrit ou oral noté sur 20. A l'exception des cours suivants : « Analyse des risques bancaires », « Droit des assurances approfondi », « Droit des assurances et nouvelles technologies », « Droit bancaire de la consommation », « Règlementation bancaire et prudentielle », « Smart Contract et droit des obligations », « Transformation du droit et legattech » évalués en contrôle continu.

Le **stage en entreprise** est évalué dans le cadre d'un grand oral qui finalise l'année de master.

En cas d'absence pour circonstances exceptionnelles et inévitables à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

**Obtention du diplôme** : Le **master 2** est délivré à tout étudiant ayant validé les deux semestres de la formation, avec la note moyenne minimale de 10/20. La compensation entre les notes s'effectue uniquement au sein des unités d'enseignement, il n'y a pas de compensation entre les semestres. Il y a une session d'examen par an. Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.

Pour obtenir le grade de Master, Mention Droit des affaires, Parcours « Droit bancaire et FinTech », les étudiants doivent avoir satisfait à l'ensemble des épreuves des différentes Unités d'enseignement et obtenu les crédits nécessaires répartis dans les différentes unités.

### Bonus « Sport et Engagement » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Le bonus sport est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre.

### Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

### Contact

**Faculté de Droit et Science Politique** Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1 Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.32

Courriel : [droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr](mailto:droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr)

Web : <https://univ-cotedazur.fr> ou <http://unice.fr/faculte-de-droit-et-science-politique/presentation>

<https://www.facebook.com/Master-2-Juriste-Banque-Finance-Nice-1432376947081224/>